

Heures d'ouverture et localisation de l'Écocentre

Du lundi au samedi : de 9h à 16h
Dimanche : fermé

Pour se rendre à l'Écocentre :

De Ville-Marie :

Prendre la route 101 sud, jusqu'à la fourche de la route 391 à gauche (l'Écocentre se trouve à gauche).

De Béarn :

Prendre la route 391 sud jusqu'à l'Écocentre (sur la droite)

De Fabre :

Prendre la route 101 nord, jusqu'à la fourche de la route 391 à droite (l'Écocentre se trouve à gauche).



MRC de Témiscamingue Écocentre

641, route 391
St-Édouard-de-Fabre (Québec) J0Z 1Z0
Téléphone : 819 634-2233
Télécopieur : 819 634-2255
Courriel : ecocentre@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Internet : www.mrctemiscamingue.org



MRC de Témiscamingue



Disposition des différentes matières à l'Écocentre

Pour plus d'informations, appelez
l'Écocentre au 819 634-2233



Procédures à l'Écocentre

Tous les résidus en provenance du **résidentiel** (citoyen), peu importe que ceux-ci soient apportés par le citoyen lui-même, un entrepreneur ou un transporteur de conteneurs, seront reçus à l'Écocentre **gratuitement**, à condition que les matières soient triées par catégories (voir tableau ci-contre).

Si toutes les matières sont déchargées pêle-mêle (non triées), un coût de **200 \$ la tonne** sera facturé.

Pour les travaux réalisés à des **industries, commerces et institutions (ICI)**, ces derniers seront facturés en fonction de la charte de prix ci-contre. Toutefois, si le voyage contient différentes matières (ex.: déchets ultimes, bardeaux d'asphalte, etc.), mais que celles-ci sont triées par catégorie, un coût de **100 \$ la tonne** sera appliqué.

De plus, si toutes les matières apportées sont des matières sans frais (ex.: métal, résidus organiques, matières recyclables, etc.) aucun frais ne sera appliqué si les matières sont triées par catégories.

À l'inverse, les matières non triées, en provenance des ICI, seront facturés à **200 \$ la tonne**, tout comme le secteur résidentiel (même s'il s'agit de matières sans frais).

Nous vous remercions pour votre collaboration!

Tarifs (charte de prix)

Catégorie de matières Exemples	Coût la tonne
Déchets ultimes Gyproc, tuile de plafond, recouvrement de plancher (préart, tapis, tuile, céramique), laine isolante, vinyle, encombrant (vieux sofa, matelas, etc.).	200 \$
Asphalte Béton (ciment) Brique	40 \$
Bardeaux d'asphalte	100 \$
Bois manufacturé Bois laminé, collé, peint, verni, etc.	100 \$
Bois naturel Bois sans peinture, ni teinture, ni colle	0 \$
Métal Électroménager, bicyclette, appareil électrique en métal, etc.	0 \$
Résidus organiques (compostables) Pelouse, feuilles mortes, branche, résidus de jardin, résidus de bois (sciures, copeaux), résidus de table	0 \$
Matières recyclables Papier, carton, plastique et sac de plastique, boîte de conserve, cannette et contenant d'aluminium, pot et bouteille de verre	0 \$
Appareils électroniques, électriques et informatiques Télévision, radio, micro-ondes, ordinateur, périphérique informatique (écran, clavier, imprimante), etc.	0 \$

Catégorie de matières Exemples	Coût la tonne
Pneus Pneu déjanté, diamètre de jante égal ou inférieur à 24,5 pouces—diamètre global n'excédant pas 48,5 pouces	0 \$
Résidus domestiques dangereux (RDD)	
Peintures Apprêt et peinture (latex, alkyde, émail ou autres), teinture, vernis, laque, peinture en aérosol	0 \$
Huiles usagées Huile (d'origine minérale, végétale ou synthétique), filtre à l'huile usagé, contenant d'huile	0 \$
Lampes fluocompactes et tubes fluorescents Lampe à décharge haute intensité, lampe à sodium basse pression, lampe UV, lampe à DEL	0 \$
Piles rechargeables et non rechargeables Alcaline et nickel-cadmium	0 \$
RDD organiques et inorganiques Acétone, adhésif, alcool à friction, calfeutrant, colorant capillaire, dégraissant, époxy, huile à chauffage, lubrifiant, nettoyant à four, teinture à souliers, toluène, etc. Acide, base, pesticide, oxydant	0 \$
Batteries et bonbonnes de propane Batterie d'automobile et d'autres machineries, bonbonne de propane (petite et grosse)	0 \$